

Juin / Juni 2010

Année 1, n° 2
Jahr 1, Nr. 2

Nouvelles du parti

Suite à une initiative de **Laurent Dietrich**, le PDC de la Ville de Fribourg lance les **VIA PDC**, des tracés à parcourir à la course ou à la marche à la découverte des quartiers.

De difficulté variée, ces boucles sont à la portée de chacun, en famille ou individuellement et durent environ 20 minutes.

Les parcours sont téléchargeables sur notre site internet: www.pdc-fribourg.ch.

C'est avec un grand chagrin que nous avons dû prendre congé de nos amis et membres du bureau **Alexandre Mossu** et **Jacques Peyraud** décédés en mai dernier.

Nous adressons à leurs familles nos plus sincères pensées.

Manifestation PDC

29 juin 2010

20h

Restaurant
Les Tanneurs,
Place du Petit-St-Jean

Assemblée générale électorale suivie d'un apéritif

Désignation des candidats 2011 au Conseil Communal

Inauguration du site sportif de St-Léonard

Le 2 juillet, le monde sportif sera en fête: Fribourg inaugurera le Site sportif St-Léonard.

Ainsi, cinq mois après la deuxième patinoire, fort appréciée notamment de par l'excellente qualité de sa glace, la halle omnisports devient à son tour opérationnelle. Ces deux superbes infrastructures, reconnues d'importance nationale, résultats d'un partenariat public-privé exemplaire, répondent entièrement aux attentes justifiées de la population, des écoles et des clubs concernés.

Et n'oublions pas que, avec 3'085 m² de panneaux sur sa façade, la nouvelle halle abrite la plus grande installation solaire du canton ! **Jean Bourgknecht**, vice-syndic



L'intérieur de la nouvelle salle omnisports du site sportif de St-Léonard, estrades déployées.

Grand Conseil

Entre finances et justice—Le Groupe PDC du Grand Conseil a accepté les comptes de l'Etat de Fribourg, bouclant l'année 2009 avec un réjouissant bénéfice de quelque 115 millions de francs. Une bonne part de ce montant servira à alimenter un fond d'infrastructure fribourgeois, dont l'agglomération Fribourg-Freiburg devrait profiter ! Le PDC a également déposé une motion pour que ce fonds soit destiné prioritairement aux transports en commun. La session de mai du Grand Conseil aura également été le théâtre, si l'on peut dire, de passionnantes passes d'armes entre le ministre de la Justice et la commission de justice du Grand Conseil, remarquablement présidée par le démocrate-chrétien **Théo Studer**. Il en ressort une nouvelle loi sur la justice qui entrera en vigueur déjà le 1er janvier 2011. **Jean-Pierre Siggen**, chef du groupe PDC du Grand Conseil.

Conseil général

Sus à la dette!—Début 2009, le groupe PDC déposait un postulat sur le désendettement de la ville, par une vente d'actifs non stratégiques, telles les parts de Frigaz et des TPF. Le service de la dette coûte en effet 6 millions par an. Les économies réalisées donneraient à la commune une marge de manœuvre vitale, notamment pour le financement d'infrastructures scolaires et pour convaincre aussi financièrement plusieurs voisins à fusionner. Mais dans sa récente réponse, l'exécutif rejette cette trop bonne idée. Il ne se préoccupe ni de la dette, ni de la fusion, ni même d'une éventuelle augmentation d'impôt. **Claude Schenker**, Chef du groupe PDC au Conseil général.

- Postulat déposé par **Cécile Thiémar** concernant un réexamen du processus de l'Agenda 21. Postulat déposé par **Philippe Vorlet** à propos des balustrades au centre de quartier du Schönberg.
- Questions posées par **Stanislas Rück** à propos de Bertigny-Ouest, de la gestion des forêts et bords de route et des marchés en ville. Question posée par **Marc-Antoine Gamba** relative à la zone piétonne des rues du Simplon, de Locarno et de St-Paul.